



Ville d'Isbergues

5A, place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le **09 AVR. 2025**

ID : 062-216204735-20250404-25_02_03-DE

DCM 25.02.03

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du
4 avril 2025

Date de convocation :
28 mars 2025

Objet :

Affectation du résultat du compte administratif 2024

Votes pour : 28

Vote contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre avril, à dix-huit heures, le conseil municipal de la ville d'Isbergues, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur David THELLIER, Maire.

Étaient présents : M. David THELLIER – Mme Laurie LECRINIER – Mme Nathalie LEGRAND – Mme Sandrine ALLOUCHERIE – M. Sébastien MILON – Mme Aude DERVILLERS – Mme Marie-France VERREMAN – Mme Marie-Paule CLAREBOUT – M. Benoît COUPET – Mme Véronique LUPART – M. Vincent GALLOIS – Mme Hélène BARRAS – M. Michaël DELHAYE – Mme Stéphanie DELMARE – Mme Micheline DAUTRICHE – M. Pascal GANTOIS – M. Thierry DISSAUX – Mme Frédérique SAUVAGE – M. Michel BINCTEUX, formant la majorité des membres en exercice.

Membres excusés ayant donné procuration :

- M. Éric HEUGUE a donné procuration à Mme Marie-Paule CLAREBOUT ;
- M. Laurent DANIEL a donné procuration à Mme Laurie LECRINIER ;
- Mme Caroline BERROD a donné procuration à Mme Marie-France VERREMAN ;
- M. Stève CAMPAGNE a donné procuration à Mme Sandrine ALLOUCHERIE ;
- M. Maxime THERY a donné procuration à Mme Stéphanie DELMARE ;
- Mme Noémie MATTON a donné procuration à M. David THELLIER ;
- Mme Nathalie DELZONGLE a donné procuration à M. Thierry DISSAUX ;
- Mme Séverine GODART a donné procuration à M. Sébastien MILON ;
- M. Didier RINGARD a donné procuration à Mme Véronique LUPART.

Membre absent : Mme Céline COTTREZ.

Madame Sandrine ALLOUCHERIE est nommée secrétaire de séance.

**Ville d'Isbergues**

5A, place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le 09 AVR. 2025

ID : 062-216204735-20250404-25_02_03-DE

DCM 25.02.03

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2024,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2024,

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF PRECEDENT	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	RESTES A REALISER 2024	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE AU 001
INVESTISSEMENT	4 328 853,78 €		-339 563,54 €	538 675,65 €	-538 675,65 €	3 450 614,59 €	3 989 290,24 €
FONCTIONNEMENT	3 845 108,72 €	2 000 000,00 €	2 188 904,31 €			4 034 013,03 €	

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024	4 034 013,03 €
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	3 000 000,00 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	1034 013,03 €
Total affecté au c/ 1068 :	3 000 000,00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.



David THELLIER
Maire de la Commune de
ISBERGUES
8 avr. 2025



Ville d'Isbergues

5A, place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le **09 AVR. 2025**

ID : 062-216204735-20250404-25_02_03-DE

DCM 25.02.03

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.